



- **L'immunosénescence**, ou vieillissement du système immunitaire, expose les personnes âgées à un risque accru de maladies infectieuses. Les personnes âgées présentent également de nombreuses comorbidités, les rendant d'autant plus à risque de développer des complications associées à l'infection : décompensation d'une maladie chronique, perte d'autonomie, dégradation de la qualité de vie. La fréquence des rappels de vaccin est augmentée chez les + 65 ans en raison d'une moins bonne réponse aux vaccins avec l'âge.
- La vaccination favorise le **"bien vieillir"** et est intégrée aux critères "START" (médicaments à proposer aux personnes âgées de + de 65 ans).

Âge approprié	65 ans	75 ans	80 ans	85 ans	95 ans et +
dTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite)	Rappel	Rappel		Rappel	Rappel
Coqueluche acellulaire (ca)	Rappel	Rappel		Rappel	Rappel
Zona	2 doses à 2 mois d'intervalle				
Pneumocoque	1 dose				
Grippe	1 dose par an à l'automne (vaccin trivalent)				
Covid-19	1 dose par an à l'automne		2 doses par an (automne et printemps)		
VRS (Virus Respiratoire Syncytial)	1 dose si comorbidités (1)		1 dose		

Calendrier adapté du calendrier simplifié des vaccinations chez les 65 ans et plus, Ministère de la Santé et Santé Publique France, 2025

VACCINATIONS RECOMMANDÉES

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (+ Coqueluche)

Tétanos : Augmentation de l'incidence avec l'âge (70% des cas surviennent après 70 ans) avec un risque supérieur pour les personnes diabétiques. Rappel nécessaire tous les 10 ans en raison de la moins bonne réponse vaccinale à partir de 65 ans.

Le vaccin combiné dTP n'étant plus disponible, le rappel se fait avec à un vaccin dTcaP, qui inclut la valence coqueluche à dose réduite (ca).

 **A partir de 65 ans**
1 rappel tous les 10 ans

Repevax®, Boostrixtetra®

Zona

Vaccin remboursé depuis fin 2024

En France, 250 000 cas/an, incidence augmentant avec l'âge : > 10 pour 1000 après 80 ans. Chez les personnes âgées, complications fréquentes (douleurs post-zostériennes notamment, mais aussi oculaires ou surinfections bactériennes pouvant entraîner une hospitalisation (10 % des cas après 80 ans). Impact sur la qualité de vie démontré (douleurs, insomnie, dépression) avec risque de perte d'autonomie.

 **Dès 65 ans**
2 doses à 2 mois d'intervalle
Nécessité de dose de rappel non établie à ce jour

Shingrix®

Pneumocoques

Remboursement attendu pour tous les + 65 ans*

Chez l'adulte, le risque de développer une infection à pneumocoques et d'en décéder augmente avec l'âge. Les + 65 ans représentent 60% des cas d'infections invasives à pneumocoques (méningites, bactériémies). Les hospitalisations pour pneumonie aiguë concernent majoritairement les + 70 ans. La létalité est > 30 % chez les très âgés ou avec ≥ 2 comorbidités.

 **Dès 65 ans***
1 dose
Nécessité de dose de rappel non établie à ce jour

Prevenar 20®

*Vaccin remboursé pour les adultes à risque élevé de contracter une infection à pneumocoques (2). Pour tous les + 65 ans : en attente du remboursement.

VRS

Remboursement attendu d'ici automne 2025

En France, près de 12 000 hospitalisations ont été en lien avec le VRS sur la saison 2022-2023. Les + 65 ans représentaient plus de ¼ des hospitalisations. En cas de complication grave, une infection à VRS peut entraîner une perte d'autonomie, un déclin de la capacité physique et une diminution de la qualité de vie.

 **Dès 75 ans (personnes à risque (1) dès 65 ans)**
1 dose en amont de la période épidémique et jusqu'à la fin de la période épidémique (sept. à janv.)
Nécessité de dose de rappel non établie à ce jour

Abrysvo®, Arexvy®

Grippe

Vaccin pris en charge à 100% pour les + 65 ans

Les + 65 ans sont davantage concernés que les autres adultes par les formes graves de grippe nécessitant une hospitalisation (y compris en réanimation) et entraînant un décès. Entre 2011 et 2022 : 42 % des hospitalisations et 44 % des admissions en réanimation concernent cette population. Sur une moyenne de 9 000 décès/an, plus de 90 % touchent cette tranche d'âge.

 **Dès 65 ans**
1 fois par an

Campagne automne 2025-26 : vaccins trivalents

Covid-19

Vaccin pris en charge à 100%

En France, > 90 % des décès touchaient les + de 60 ans, la tranche des 80-89 ans étant la plus affectée. À + de 85 ans, le risque d'hospitalisation est 8 fois plus grand qu'entre 40 et 44 ans.

 **Dès 65 ans**
1 fois par an à l'automne

Comirnaty® JN.1 forme adulte (Pfizer)

 **Dès 80 ans**
2 fois par an, au printemps et à l'automne

(1) personnes à risque pour le VRS : pathologies respiratoires chroniques (notamment BPCO) ou cardiaques (notamment insuffisance cardiaque).

(2) Personnes à risque de contracter une infection à pneumocoques : non-immunodéprimées : Atteints de cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque, rénale ou respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive ou emphyseme, asthme sévère sous traitement continu, hépatopathie chronique, diabétiques non équilibrés par le simple régime, présentant une brèche ostéoméningée, un implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire. Immunodéprimées : Aspléniques ou hypospléniques, déficits immunitaires héréditaires, VIH, tumeur solide ou une hémopathie maligne, transplantés ou en attente de transplantation d'organe solide, greffés de cellules souches hématopoïétiques, traités par immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique, syndrome néphrotique.



D'autres vaccinations peuvent être recommandées selon l'**état de santé** de la personne ou de son **contexte** de vie.

En contact avec des nourrissons ou une femme enceinte : (futur) grand-parent, accueil familial, ...

Coqueluche : dans le cadre de la stratégie de cocooning, la vaccination contre la coqueluche est recommandée en cas de contact rapproché avec un nourrisson si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse ou si elle a accouché moins d'un mois après la vaccination.

Si la dernière vaccination contre la coqueluche de la **personne au contact des nourrissons** remonte à + de 5 ans.

Repevax®, Boostrixetra®

 **1 dose**

Selon la situation médicale :

D'autres vaccinations peuvent être recommandées selon les antécédents médicaux. Vérifier les carnets de vaccination.



Avant un voyage :

Pensez aux vaccinations du voyageur.

RAPPELS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE



Traçabilité :

Il est important de tracer les vaccinations effectuées dans le dossier médical du patient et de renseigner l'historique de la vaccination (si disponible) dans le carnet de vaccination numérique ou papier au patient ou à son aidant.



Effecteurs chez les + 65 ans :

- **Prescription :** médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers à l'exception des vaccins vivants chez les personnes immunodéprimées (arrêté du 08/08/2023). Les immunodéprimés et leurs proches sont concernés par des recommandations précisées par le Haut Conseil de la Santé Publique (2012).
- **Administration :** professionnels habilités à prescrire et préparateurs en pharmacie



Statut vaccinal incomplet, inconnu ou incomplètement connu :

En cas de statut vaccinal inconnu, incomplet ou incomplètement connu, se reporter à la section du calendrier vaccinal sur la conduite à tenir (page 51) :

- **Toutes les doses de vaccins reçues comptent** indépendamment du délai écoulé depuis la dernière dose dès lors que l'âge minimal entre les doses et la dose d'antigène recommandée pour l'âge ont été respectées.
- **Il n'est pas dangereux d'administrer un vaccin à une personne éventuellement déjà immune** vis-à-vis de la maladie concernée, et donc un rattrapage vaccinal est indiqué en cas de statut inconnu.

Possibilité de réaliser **jusqu'à 4 injections** au cours d'une séance de vaccination en accord avec le patient. Utiliser des sites différents espacés d'au moins 2.5 cm.

Pensez-y !

- Il existe de multiples **opportunités** pour mettre à jour la vaccination des personnes de + de 65 ans : campagnes de vaccination, consultations, hospitalisations, entrée en institution, voyages etc. Ne jamais penser qu'il est trop tard pour vacciner une personne âgée ; les effets de l'immunosénescence peuvent être surmontés par l'utilisation de nouveaux vaccins.
- A **l'entrée en EHPAD**, le lien avec le médecin traitant est essentiel afin d'assurer la transmission des informations nécessaire à la continuité de la prise en charge.
- La **mise à jour des vaccinations de l'entourage est essentielle** : les membres de la famille, les contacts proches (dont les professionnels et les aidants) peuvent se faire vacciner afin de protéger les + de 65 ans en limitant le risque de contamination.

Ben à savoir



Critères STOPP/START :

La liste STOPP/START est un outil de détection de prescriptions médicamenteuses potentiellement inappropriée (STOPP) et d'omission d'une prescription nécessaire (START) chez la personne âgée. La vaccination fait partie des critères START : grippe (depuis la v2 - 2015), pneumocoques (depuis la v2 - 2015), zona (v3 - 2023) et covid-19 (v3 - 2023).

POUR EN SAVOIR PLUS



Synthèses d'informations pour le grand public

- **Vaccination-info-service version grand public** : page dédiée aux séniors (à partir de 65 ans) ;
- **Ministère de la santé** : calendrier des vaccinations ;



Synthèses d'informations pour les professionnels

- **Boîte à outils OMEDIT NA vaccination** : page dédiée aux personnes âgées de 65 ans et plus ;
- **Vaccination-info-service version professionnelle** : page dédiée aux personnes âgées de 65 ans et plus.



Réglementation et politiques vaccinales

Calendrier vaccinal de l'année en cours : le document de référence précisant les recommandations vaccinales à tous les âges.



Données scientifiques

- **Santé publique France** : documents, vidéos, liens utiles ;
- **Critères STOPP/START** : v2 en langue française (2015) et v3 (2023).



Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

- **HAS (avis)** : Élargissement des critères d'éligibilité à la vaccination antipneumococcique chez les adultes 19/12/2024 ;
- **HAS (avis)** : Stratégie vaccinale de prévention des infections par le VRS chez l'adulte âgé de 60 ans et + 27/06/2024 ;
- **Académie Nationale de Médecine** : préconisations sur la vaccination des séniors 22/01/2025.